



Entente de réservation – Modalités d'emprunt

Exposition « **ÊTRE FRANCOPHONE À FORT FORNTENAC ET À KINGSTON** »

ENTRE : L'ACFO Mille-Îles (propriétaire du matériel)

ET : _____ (l'organisme hôte)

INFORMATION SUR L'ORGANISME HÔTE :

Organisme: _____ Personne contact : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

Description de l'événement pour lequel le matériel est requis :

Nombre de participants prévus : _____

INFORMATION CONCERNANT L'EMPRUNT :

Date de prise du matériel : _____

Personne qui réceptionne le matériel : _____

Date d'emprunt : du _____ au _____

Date prévue de retour du matériel : _____

LES PARTIES S'ENTENDENT SUR CE QUI SUIT :

1. L'organisme hôte s'engage à venir prendre possession du matériel emprunté au bureau de l'ACFO Mille-Îles;
2. L'organisme hôte s'engage à ne pas présenter ni exposer le matériel à l'extérieur et à prendre tous les soins nécessaires pour préserver l'état du matériel emprunté;
3. L'organisme hôte aura l'option d'installer l'exposition dans sa versions française, dans sa version anglaise, ou les deux ;
4. À la fin de la présentation de l'exposition, l'organisme hôte s'engage à retourner le matériel emprunté dans les trois (3) jours suivant la date de fin d'exposition;
5. Si le matériel n'est pas retourné au bureau de l'ACFO Mille-Îles à la date prévue de retour, l'organisme hôte s'engage à déboursier un frais de retard de 250\$.

Avis : Il n'y a pas de frais exigés par l'ACFO Mille-Îles aux organismes ou institutions qui désirent exposer ce matériel. Toutefois des frais pourraient être exigés si le matériel était endommagé suite à une mauvaise manipulation par les requérants.

Pour l'organisme hôte;

Nom

Signature

Date

Pour l'ACFO Mille-Îles;

Nom

Signature

Date